

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LE BONHOMME
SEANCE du Vendredi 31 mars 2023 – 19h30
- Salle du Conseil -**

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric PERRIN, Maire

Monsieur Frédéric PERRIN souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19 h 30, après vérification du quorum.

Présents : PERRIN Frédéric, Maire - SCHLUPP Corinne, 1^{ère} Adjointe au Maire - MAURER Pascal, 2^{ème} Adjoint au Maire - MINOUX Jean-Marc, 3^e Adjoint au Maire - BARADEL Pascal, Conseiller Municipal Délégué - DIDIERJEAN Audrey, Conseillère Municipale - FISCHER RUBIELLA Sylvie, Conseillère Municipale - MICLO Martial, Conseiller Municipal - BIANCHI Jean-Noël, Conseiller Municipal-/

Absente excusé et non représenté : CALONEGO Mélissa, Conseillère Municipale – ROMAN Julien, Conseiller Municipal - CLAUDEPIERRE Marion, Conseillère Municipale - PETITDEMANGE Florent, Conseiller Municipal – MORO Christine, 4^{ème} Adjointe au Maire -/

Absent non excusé : NEANT-/

Absente excusée qui a donné procuration : MASSON Gabrielle, Conseillère Municipale a donné procuration à SCHLUPP Corinne, 1^{ère} Adjointe au Maire-/

Date de convocation : 27/03/2023

Secrétaire de séance : Jean-Marc MINOUX, 3^e Adjoint au Maire-/

Quorum : 8 membres requis - 9 membres présents-/

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- *ADMINISTRATION GENERALE - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL ET DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE*
- 2- *APPROBATION VENTE DU VEHICULE DES SERVICES TECHNIQUES – MAZDA BT 50 IMMATRICULE 7942 ZG 68*
- 3- *COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DIVERS*

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL ET DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le procès-verbal a été expédié à tous les membres ; il est commenté par Monsieur Frédéric PERRIN, le Maire.

Le Procès-Verbal est adopté à 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Il est précisé que depuis la Réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements relevant de l'ordonnance n°2021-1310 et du décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021, le secrétaire de séance devra apposer sa signature sur l'ensemble des délibérations, ainsi que sur le feuillet de clôture du procès-verbal



de la séance. Ainsi, par souci de bonne administration, il est proposé que soit désignée une personne pourra se rendre disponible pour venir signer rapidement lesdits documents.

Monsieur Jean-Marc MINOUX, 3^e Adjoint au Maire, a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

**2. APPROBATION VENTE DU VEHICULE DES SERVICES TECHNIQUES – MAZDA BT 50
IMMATRICULE 7942 ZG 68**

Le pick-up des services techniques, Mazda BT 50 immatriculé 7942 ZG 68, est toujours indisponible et les réparations seront plus longues que prévues, il restera indisponible encore jusqu'à l'automne. Un véhicule de remplacement a été loué auprès de Rent A Car, le coût de location est de 842 € par mois. Cette situation est un gouffre financier et ne peut perdurer.

Pour rappel, ce véhicule a été acheté au prix de 18.094,23 € HT, le 26 juin 2007. En 2021, son moteur a été refait à neuf pour un coût de 8.283,60 € et en 2022, la benne a été achetée au prix de 3.600,00 €. Lors du démontage de l'ancienne benne, il s'est avéré que l'ensemble du châssis devait être repris étant corrodé au plus haut point. Un devis complémentaire a été signé pour un montant de 3.000,00 €. A ce jour, ce véhicule est en partie démonté et n'est plus homologué à la circulation.

Après discussion avec le gérant du Garage en charge des réparations, ce dernier, Monsieur Jean Pierre SIESS, propose le rachat du véhicule pour la somme de 1.600,00 € en s'engageant à ne pas facturer les heures de main d'œuvre déjà passées pour les réparations découlant du devis complémentaire d'un montant de 3.000,00 €. Les frais sur ce véhicule s'arrêteraient.

Ainsi, Monsieur le Maire propose d'accepter l'offre de M. Jean Pierre SIESS en vendant le Mazda BT 50 immatriculé 7942 ZG 68 au prix de 1.600,00 €.

Entendu l'exposé de M. le Maire,

Vu le CGCT ;

Considérant l'alourdissement du montant des frais et de la durée de réparation du véhicule,

Le Conseil Municipal, après délibérations et à 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions,

- **VEND** le véhicule Pick-Up Mazda BT 50 à Monsieur SIESS Jean Pierre résidant 12 Rue du 3^e Spahis Algériens – 68650 LE BONHOMME au prix de 1.600,00 € ;
- **CHARGE** le Maire de toutes les modalités liées à la présente délibération et **AUTORISE** à signer tous documents y afférents, y compris l'acte de cession et à faire toutes les démarches auprès des autorités administratives compétentes ;



3. COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DIVERS

Néant.

Plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Maire, clôt la séance à 22h00.



COMMUNE DE ----- 68650 LE BONHOMME

PV du CM – Vendredi 31 mars 2023

TABLEAU DES SIGNATURES POUR L'APPROBATION DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE 68650 LE BONHOMME de la SEANCE du Vendredi 31 mars 2023 – 19 h 30.

- 1- **ADMINISTRATION GENERALE - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL ET DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**
- 2- **APPROBATION VENTE DU VEHICULE DES SERVICES TECHNIQUES – MAZDA BT 50 IMMATRICULE 7942 ZG 68**
- 3- **COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DIVERS**

Noms – Prénoms - Fonctions	Signatures	Procurations/Observations
PERRIN Frédéric, Maire		
SCHLUPP Corinne, 1 ^{ère} adjointe		A la procuration de Mme Gabrielle MASSON
MAURER Pascal, 2 ^{ème} adjoint		
MINOUX Jean-Marc, 3 ^{ème} adjoint		
MORO Christine, 4 ^{ème} adjointe	Excusée	
BARADEL Pascal, Conseiller municipal délégué		
CALONEGO Melissa, Conseillère municipale	Excusée	
DIDIERJEAN Audrey, Conseillère municipale		
ROMAN Julien, Conseiller municipal	Excusé	
FISCHER RUBIELLA Sylvie, Conseillère municipale		
CLAUDEPIERRE Marion, Conseillère municipale	Excusée	
PETITDEMAGE Florent, Conseiller municipal	Excusé	
MASSON Gabrielle, Conseillère municipale	Excusée	A donné procuration à Mme Corinne SCHLUPP
MICLO Martial, Conseiller municipal		
BIANCHI Jean-Noël, Conseiller municipal		
MINOUX Jean-Marc, Secrétaire de Séance		/


